

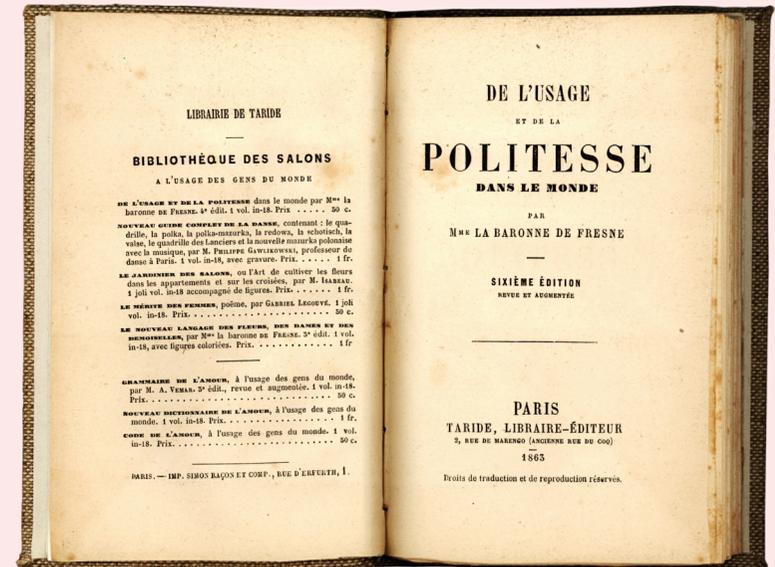
Au XIXe siècle, l'enfant devient l'objet d'une grande attention dans les familles bourgeoises, car il prolonge celle-ci en assurant la conservation de son patrimoine matériel et culturel.

■ Dans les familles bourgeoises du XIXe siècle, l'enfant est désormais au centre des préoccupations. Il incarne les rêves d'avenir de ses parents : rêve de promotion sociale, rêve de préservation du patrimoine, rêve de survie du lignage, rêve de sauvegarde des valeurs familiales. Objet d'investissement, l'enfant se fait plus rare. Les familles nombreuses disparaissent peu à peu. Désiré plus intensément, l'enfant est choyé. Ses parents prennent grand soin de lui. Ils font venir le médecin lorsqu'il est malade. Ils recherchent pour lui les meilleures écoles. Ils veillent, par une éducation stricte, à lui apprendre les bonnes manières et le bon langage et, surtout, à lui inculquer les valeurs bourgeoises, de sorte qu'il puisse occuper une place enviable dans la société. L'enfance devient un âge particulier de la vie. Elle est perçue comme un moment critique qui précède l'entrée dans le monde des adultes. À ce titre, elle suscite la vigilance des éducateurs et retient l'attention des moralistes.

■ Une famille bourgeoise, ce n'est pas seulement un nom à transmettre, c'est aussi un patrimoine à léguer. **L'enfant est l'héritier.** Son existence cautionne la volonté d'enrichissement de ses parents : acquisition d'immeubles, achat d'actions, etc. Elle justifie également le souci des parents d'élargir leur réseau de relations, d'accroître leur capital social. Au fil du temps, cet esprit s'étend à la petite bourgeoisie puis à toutes les classes sociales. Les bons parents sont désormais ceux qui se soucient de constituer un avoir pour le transmettre à leurs enfants...

Politesse et vie familiale

Au XIXe siècle, les enfants sont l'objet d'une attention soutenue de la part de leurs parents, d'abord dans les familles fortunées, puis dans les familles modestes. En contrepartie, les parents attendent de leurs enfants qu'ils témoignent estime, respect et soumission, et surtout qu'ils adhèrent aux valeurs familiales. Celles-ci sont juridiquement protégées par le *Code civil* de 1804. Elles sont aussi mises en valeur sur le plan moral dans les ouvrages d'éducation.



Les manuels de politesse se multiplient durant la deuxième moitié du XIXe siècle. Ils révèlent les comportements qui sont la norme dans la bonne société de l'époque. Voici comment l'un d'eux évoque l'attitude que doivent avoir les enfants vis-à-vis de leurs parents.

« *Quoi de plus sacré que votre mère, elle qui, après vous avoir donné le bien le plus précieux, la vie, vous a entouré dès le berceau de ses mille soins et de ses mille caresses ? Pour vous, elle a passé des nuits entières sans sommeil, veillant à votre chevet, écoutant votre respiration, se privant de nourriture, de distraction et du monde entier, alors que vous ne pouviez même pas la comprendre ni lui en être reconnaissant.*

Aimez votre père, cet homme si juste, si droit, si probe, qui vous a, dès le plus jeune âge, éloigné des dangers du monde, qui vous a expliqué ce qu'était l'existence au fur et à mesure que vous grandissiez, lui dont la vie si pure n'est qu'un noble exemple pour vous, car, grâce à lui, vous pouvez marcher courageusement dans le monde, porter le front haut, car il vous a donné son nom, le nom d'un honnête homme.

Ayez non seulement un grand respect pour vos parents, mais soyez simple et confiant avec eux. Ce qu'ils aiment le plus en

vous, c'est la sincérité et la franchise. C'est par votre cœur et non par votre esprit que vous devez leur plaire.

Que jamais la discorde ne pénètre dans votre famille pour quelque futile question d'intérêt. Quel que soit le caractère de vos parents, de vos frères et de vos sœurs, ne cherchez pas à les vaincre ni à leur déplaire.

Quant à votre grand-père, ce vieillard qui vous adore et dont les cheveux blancs, semblables à ceux d'un patriarche, inspirent le respect même aux étrangers, pour lui surtout ayez un saint respect. Ne le froissez en rien. Accomplissez ses souhaits. Écoutez ses redites : la vieillesse aime à conter. Surtout, ne faites jamais allusion à son âge. Rendez au centuple la dette de reconnaissance que vous lui devez.

Si vos parents ne sont pas dans l'aisance, vous devez les respecter davantage. Malheur à celui qui rougit de sa famille. Celui qui méprise sa naissance ne mérite pas de naître. Plus vous partirez de bas et plus grand sera votre mérite. Par votre honnêteté et plus tard par votre talent, tâchez de rendre illustre le nom de vos parents ».

D'après Baronne de Fresne, *De l'usage et de la politesse dans le monde*, 6e éd., Paris, Taride, 1863, pp. 26-28.